



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour l'administration**

Laurence Marion

Directrice des affaires juridiques



Sur proposition de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, le Président de la République a nommé, en conseil des ministres du 5 octobre, Laurence Marion, directrice des affaires juridiques au secrétaire général pour l'administration (SGA), à compter du 17 octobre 2022.

Laurence Marion est conseillère d'État. Elle occupe, depuis septembre 2019, la fonction de déléguée générale de la Fondation nationale Cité internationale universitaire de Paris.

De 2007 à 2009, elle exerce au cabinet du Premier ministre en qualité de conseillère technique chargée des libertés publiques, ainsi que de la révision constitutionnelle de 2008.

De 2009 à 2012, elle est directrice déléguée de l'Établissement français du sang (EFS).

Elle est assesseur à la 1^{re} chambre de la section du contentieux du Conseil d'État (2018-2019). Entre 2012 et 2018, elle occupe plusieurs fonctions au Conseil d'État: rapporteure à la 7^e chambre (marchés publics) puis rapporteure public à la 5^e chambre (médias et responsabilité hospitalière) de la section du contentieux.

En 2015, Laurence Marion est rapporteure générale du rapport confié par le Président de la République à Jean-Marc Sauvé et Claude Onesta « Pour que vive la fraternité, Proposition pour une réserve citoyenne (2015) » et, en 2018, de l'étude du Conseil d'État remise au Premier ministre « Révision des lois de bioéthique: quelles options pour demain (2018) ».

Elle préside en outre jusqu'en septembre 2019 la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à la jeunesse.

Elle contribue régulièrement à l'Actualité juridique du droit administratif (AJDA), Revue française de droit administratif (RFDA), la Semaine juridique.

Laurence Marion est chevalier dans l'Ordre national du mérite.